

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2011-523 DU 08 AOUT 2011

Chargeant Monsieur **Jonas GBIAN**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, de l'intérim de Monsieur **Nassirou BAKO-ARIFARI**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur pour compter **du lundi 24 au 31 juillet 2011**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 13 mars 2011 ;

VU le décret n° 2011-450 du 28 mai 2011, portant composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2011-501 du 25 juillet portant intérim du Président de la République ;

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du lundi 24 juillet 2011, Monsieur **Jonas GBIAN**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables est chargé de l'intérim de Monsieur **Nassirou BAKO-ARIFARI**, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 AOUT 2011

Par Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent,
Le 1^{er} Ministre Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des
Politiques Publiques, du Programme de
Dénationalisation et du Dialogue Social,



Irenée Pascal KOUPAKI